



Demande de permis de construire par dispense d'enquête publique (Selon les articles 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 18 novembre dernier, a autorisé Madame Elise Magnenat à faire construire une véranda en verre et bois d'une largeur de 4 m sur une hauteur de 2m40 et d'une profondeur de 1m16, parcelle n°1060 située à la route de Pompaples 21 à Arvenex selon le croquis ci-dessous :

EN-ORBE
Swiss National Science Foundation

The National Centre of Competence
in Research NCCR and a research program
of the Swiss National Science Foundation

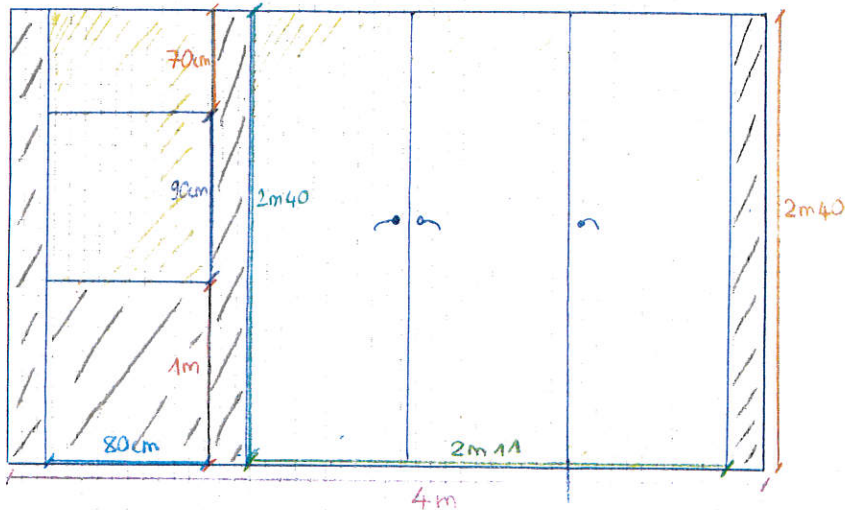
www.lives-nccr.ch

Longueur, vue de l'extérieur :

légende:

▨ = bois

▩ = fenêtre



Echelle : 5cm = 1mètre

